

le sentier du Fouyeu

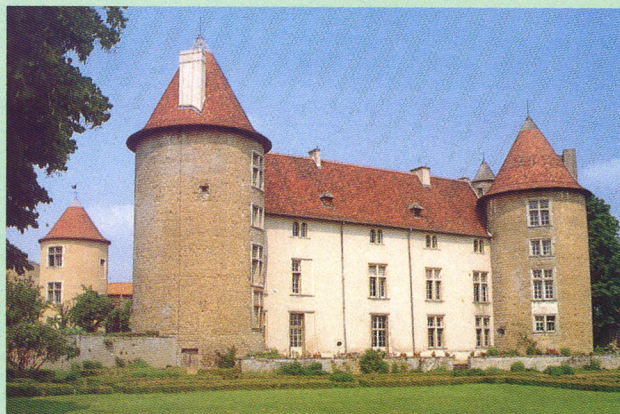


Une boucle où prédomine la forêt, avec, à chaque trouée, des points de vue sur le village de Mailly-sur-Seille. Incontournable : l'aller-retour qui vous mène au lavoir de Phlin, patrimoine architectural devenu oeuvre d'art contemporain.

la boucle du Fouyeu

- **Départ et arrivée** : Mailly-sur-Seille, parking face à la mairie
- **Niveau de difficulté** : facile - pour toute la famille
- **À voir le long du sentier** : la maison forte de Mailly-sur-Seille, les croix de couleur en bois, la "Belle maison", la réserve de chasse

> **Liaison** avec Raucourt (**croix bleue**) et aller-retour avec Phlin (**triangle bleu**)



Maison forte de Mailly-sur-Seille / Photo : Xavier Simon



- exclusivement pédestre



5 km



1h45



balisage **anneau bleu**

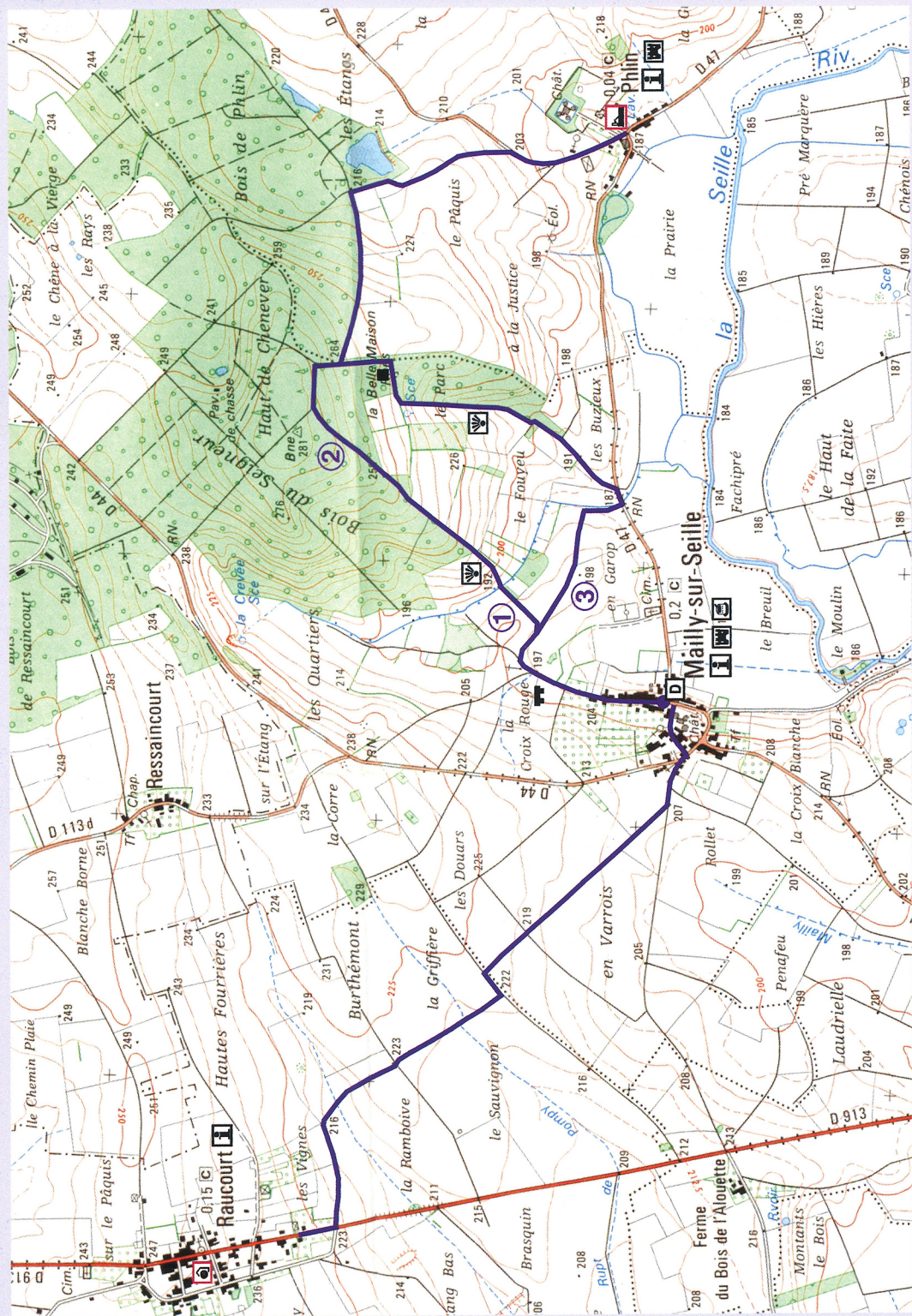
Carte I.G.N : 3414 O

Soyez prudents

- évitez la forêt en période de chasse

Utile

- une paire de chaussures de marche
- une paire de jumelles pour observer les points de vue et les animaux de la réserve de chasse



l'itinéraire

1 : Garez votre voiture sur le parking face à la mairie. Prenez la rue de Vaux, sur votre droite. La rue se prolonge en un chemin de terre qui vous conduit à la "Croix rouge". Tournez successivement à droite et à gauche, puis montez le chemin qui mène au bois du "Fouyeu". Retournez-vous dans la montée pour observer le point de vue sur Mailly-sur-Seille, avec la maison forte, l'église et les vergers.

2 : Dans le bois, suivez le chemin de terre qui, après une courbe, devient un sentier plus étroit. Continuez jusqu'à l'orée du bois.

Un panneau vous indique la liaison en aller-retour de 3,2 km (balisage **triangle bleu**) vers Phlin et "Le lavoir de Phlin", oeuvre d'art contemporain de Raoul Marek.

Pour continuer sur le sentier du Fouyeu, prenez le petit sentier en légère descente qui tourne à droite, puis à gauche. Le balisage

anneau bleu laisse place un court moment à un balisage en peinture sur quelques arbres. Poursuivez la descente jusqu'à tourner à droite et prendre un autre sentier un peu plus large. Vous arrivez aux vestiges de la "Belle maison", dépendance de la maison forte de Mailly-sur-Seille. Continuez jusqu'à la sortie du bois, où vous tournez à gauche. Le sentier descend, et devient chemin herbeux qui donne sur la D47.

3 : Tournez à droite et marchez le long de la D47 jusqu'à un chemin herbeux sur votre droite. Suivez ce chemin, qui vous ramène à la "Croix rouge" et à votre point de départ.



la Croix rouge

de Mailly-sur-Seille à Raucourt

Balisage **croix bleue**. Détail de l'itinéraire dans la fiche "Du côté de Raucourt".

sentier du Fouyeu



départ sentier



panneaux pédagogiques



maison forte



Le lavoir de Phlin
Patrimoine d'art contemporain



Le terrain St-François d'Assise
Patrimoine d'art contemporain



la "Belle maison"



point de vue



café



aire de pique-nique

0 250 m

Communauté de Communes de Seille et Mauchère

23 route de Pont-à-Mousson - 54610 Nomeny

téléphone : 03 83 31 91 60

télécopie : 03 83 31 91 61

site internet : www.seille-mauchere.org



découvrir...

la maison-forte de Mailly-sur-Seille

Elle a été construite vers 1250, sous l'influence du comte de Bar : pour contrer les convoitises de l'évêque de Metz dans la région, le comte amène Forquignon de Mailly, seigneur de Mailly, à se placer sous son autorité et à construire une maison forte. Le lignage de Mailly possède la maison forte jusqu'en 1368. Par le jeu d'alliances matrimoniales, d'héritages ou de ventes, les propriétaires se succèdent. Au XVII^{ème}, la famille Du Buchet transforme la vieille forteresse en agréable résidence. La maison forte a été occupée par les troupes allemandes pendant les première et seconde Guerres Mondiales, et a été bombardée par l'aviation américaine en 1944. Elle est aujourd'hui la propriété de la famille de Lardemelle.

Dans le Bois du Parc, vous pourrez voir les vestiges d'une construction à deux étages, aux encadrements en pierre de taille, nommée la "Belle maison". C'est Sigisbert, propriétaire de Mailly à partir de 1741, qui l'aurait faite bâtir en 1772, pour servir de pavillon de chasse. Elle pourrait s'inscrire dans la mode des "folies" des XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles. Ce terme architectural désigne une maison de plaisance et de divertissement, discrètement située dans la nature (du latin "folia", feuille), alliant confort et raffinement.



la "Belle maison"

le lavoir de Phlin

Lieu central et historique du village, le lavoir de Phlin a fait l'objet d'un projet d'art contemporain en 1999. L'oeuvre, signée Raoul Marek, permet de rappeler et de symboliser l'importance du lavoir, à la fois lieu de labeur, de rencontres et d'échanges.

L'installation est composée de 3 cercles concentriques : le banc, le bassin, la plaque rouge. Le banc en bois est gravé de la signature de chaque habitant du village en 1999. Il évoque le lieu public d'accueil et de rassemblement qu'était le lavoir. Le bassin est le deuxième cercle. L'eau qui y coule rappelle la lessive. La plaque rouge est le cercle central. Trois jets de vapeur y sont fixés, qui se déclenchent à l'entrée de chaque visiteur, comme pour le saluer et le mettre en position d'acteur du lieu. Sur le mur du fond, neuf lumières s'allument à la tombée de la nuit.

L'installation joue en permanence sur le chiffre 3 : 3 cercles, 3 jets, 3 fois 3 lumières. 3 comme le nombre d'étapes de la lessive : lavage, rinçage et séchage.



"Le lavoir de Phlin" Raoul Marek
1999 / Photo : Laurent Lecat

"Le lavoir de Phlin" a été réalisé grâce au programme "Les nouveaux commanditaires" de la Fondation de France, qui permet à des citoyens d'être à l'origine d'une commande d'art contemporain, et de choisir l'artiste chargé de sa réalisation.

Il est l'une des 4 oeuvres réalisées dans le cadre de l'action "Création d'un patrimoine d'art contemporain" menée par la Communauté de Communes de Seille et Mauchère :

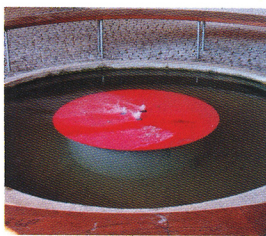
"La fontaine St-Gengoul"

à Lanfroicourt, Jean Villemin, 1999 ;

"Objet simple" à Leyr,

Lorraine Pellegrini, 2001 ;

"Le terrain St-François d'Assise
à Raucourt, Andréas Brandolini, 2003.



la plaque rouge (détail)

Avec le soutien du Ministère de la culture et de la communication, du Conseil Général de Meurthe-et-Moselle et du Conseil Régional de Lorraine.